

La fécondité selon les professions

A l'occasion du recensement de 1962, l'INSEE a procédé à une enquête auprès de 240 000 femmes mariées, veuves ou divorcées de moins de soixante-dix ans ; les informations recueillies sur le mariage et les maternités s'ajoutaient à celles portées sur les feuilles de recensement.

Les résultats complets de cette enquête seront prochainement publiés par l'INSEE (1). Mais elle a déjà fourni matière à deux articles sur la nuptialité et la fécondité en France (2). Nous en avons extrait l'essentiel, en circonscrivant le sujet aux différences de fécondité selon les catégories socio-professionnelles du mari.

Attirons l'attention sur le fait que les chiffres du tableau I correspondent aux premiers mariages des femmes des générations nées de 1892 à 1926, mariées avant trente-cinq ans ; il s'agit donc essentiellement de la fécondité des couples dans la période de l'entre-deux guerres ; c'est pourquoi le chiffre de 2,29 enfants, nombre moyen par famille complète (y compris celles sans enfants), est inférieur à la fécondité des deux dernières décennies.

L'éventail est évidemment plus ouvert pour les catégories (subdivisions des groupes, car il va de 1,68 pour les employés de commerce à 3,0 pour les salariés agricoles) que pour les groupes (de 1,70 pour les cadres moyens à 2,86 pour les paysans). A l'intérieur des divers groupes, l'écart entre la fécondité la plus élevée et la plus basse des catégories socio-professionnelles qui les composent varie ; il est très faible parmi les professions

Tableau I

Groupes ou catégories socio-professionnels	Fréquence des conceptions prénuptiales %	Nombre moyen d'enfants par famille complète
Ensemble des catégories	15,3	2,29
Paysans	13,3	2,86
Patrons de l'industrie et du commerce	11,4	1,94
Professions libérales	7,1	2,06
Cadres supérieurs	7,9	2,0
Cadres moyens (1)	11,3	1,7
Employés (1)	13,5	1,94
Ouvriers	19,9	2,34
dont contremaîtres	(15,5)	(1,94)
« ouvriers qualifiés	(18,7)	(2,10)
« ouvriers spécialisés	(21,2)	(2,42)
« manœuvres	(21,6)	(2,77)
Personnel de service	14,6	1,76
Autres catégories	14,2	2,00

(1) La fécondité moyenne des salariés du secteur public, dans ces deux groupes, est plus élevée que celle des salariés du secteur privé.

libérales et cadres supérieurs et les cadres moyens, il est modeste parmi les paysans, entre exploitants et salariés, il est important parmi les diverses catégories d'employés et très large (de 1 à 1,40) parmi les catégories d'ouvriers qui, d'ailleurs, figurent au tableau I.

Cette dispersion de la fécondité, nous le verrons, tend à se réduire (3). La fécondité est d'autant plus élevée que l'âge du mariage est précoce, mais cette relation n'explique pas les écarts entre catégories socio-professionnelles, car si on les compare par groupes d'âges au mariage analogues,

(3) Le phénomène apparaît également dans d'autres pays européens. Voir *Population et Sociétés* No 42.

(1) Série D. « Démographie et emploi ».

(2) « Nuptialité et fécondité » selon le milieu socio-culturel, G. Calot et J.-C. Deville, dans *Economie et statistiques*, No 27. INSEE « Nuptialité et fécondité des mariages en France », d'après l'enquête de 1962 : G. Calot et L. Henry, dans *Population* No 2, 1972, INED.

on retrouve des différences de fécondité du même ordre entre les catégories sociales. Le niveau d'instruction est-il pour quelque chose dans ces différences ?

La fécondité étudiée en fonction du niveau d'études de la femme apparaît la plus élevée en l'absence de diplôme, elle diminue avec le certificat d'études, puis avec le brevet élémentaire, elle augmente ensuite avec le baccalauréat et les diplômes universitaires (tableau II). Si la fécondité en fonction de ce paramètre est figurée par une courbe, celle-ci prend la forme d'un U. On retrouve cette forme à l'intérieur des divers groupes, sauf pour celui des ouvriers où la fécondité est inversement proportionnelle au niveau d'instruction de la femme, et chez les cadres moyens où la fécondité croît régulièrement avec le niveau scolaire de l'épouse.

Tableau II

Toutes catégories socio-professionnelles	Nombre moyen d'enfants par famille complète
Sans diplôme	2,41
Certificat d'études primaires	2,06
Brevet élémentaire	1,86
Baccalauréat	1,99
Diplômes universitaires	2,22

La variable « instruction » n'explique pas seule, bien entendu, la dispersion des fécondités ; il nous semble que le niveau des ressources intervient également, car l'accroissement des revenus, souvent corollaire d'un niveau d'études supérieur, peut permettre d'élargir la taille de la famille.

Il ne faut pas non plus négliger les traditions régionales et l'ensemble des facteurs sociaux autres qu'économiques (urbanisation, religion, structures de la population) qui contribuent aussi à la fécondité différentielle selon les professions, cas des mineurs du Nord, par exemple. C'est ainsi que le nombre d'enfants par famille complète dépasse 3 dans la Manche, le Morbihan, l'Aveyron, le Doubs, pour tomber à 1,54 enfant dans la Seine et 1,44 dans les Alpes-Maritimes.

L'enquête nous apprend que la répartition des familles selon le nombre d'enfants correspondait alors, pour l'ensemble des enquêtés, à 16,5 % de familles sans enfants ; 25 % à un enfant ; 24 % à deux enfants, 14,5 % à trois enfants, 20 % à quatre ou davantage. On retrouve dans les groupes socio-professionnels des structures un peu différentes ; ainsi dans les deux groupes situés aux extrêmes par leur fécondité, les paysans et les cadres moyens, on a respectivement 9,7 % et 21,2 % de familles sans enfants, 29,2 % et 10,5 % de familles de quatre enfants ou davantage. Dans les professions libérales, malgré une forte fécondité, les familles sans enfants sont fréquentes ; les instituteurs, en revanche, ont une faible proportion de familles sans enfants, mais une faible

fécondité des familles de plus de un enfant. Parmi les familles sans enfants, on note un trait significatif : à catégorie socio-professionnelle identique, les salariés du secteur public ont plus rarement une famille sans enfants que ceux du secteur privé. La sécurité de l'emploi en serait-elle la cause ?

Selon quel rythme la famille se constitue-t-elle ? : en moyenne, 26 % des enfants de la famille complète naissent au cours des deux premières années de mariage, 25 % entre la deuxième et la cinquième année comprise, 26 % naissent entre la cinquième et la dixième année et 23 % au-delà de dix ans de mariage ; les catégories sociales les plus malthusiennes concentrent leur fécondité dans les cinq à dix premières années du mariage.

Cette enquête permet de donner une réponse à deux questions :

D'une part le sexe des enfants déjà nés, d'autre part le décès en bas âge ont-ils un effet sur la fécondité ? La probabilité d'une seconde naissance selon que la première est masculine ou féminine est presque la même ; et contrairement à une opinion reçue, la probabilité d'avoir un second enfant est très légèrement supérieure lorsque l'aîné est un garçon, que si c'est une fille. La probabilité de passer de deux à trois enfants est plus élevée (sensiblement), lorsque les deux premiers sont du même sexe. Les couples cherchent donc moins à « avoir un garçon » qu'à équilibrer la composition par sexe de la famille. Le décès d'un enfant de moins de un an augmente la probabilité d'en avoir un autre et l'écart est d'autant plus grand que la fécondité est plus basse, ce qui signifie que les familles, même les plus malthusiennes, s'efforcent d'assurer l'objectif de l'enfant unique qu'elles se sont fixé.

Dans le tableau I, figure le pourcentage des conceptions pré-nuptiales (calculées d'après les naissances au cours des huit premiers mois du mariage) ; on voit que les écarts sont considérables, les taux allant du simple au double selon les catégories socio-professionnelles autour d'une moyenne de 15 % pour des naissances échelonnées sur un demi-siècle (mariages célébrés entre 1912 et 1960). La fréquence s'est accrue jusqu'en 1970, elle atteint 25 % au lieu de 15 %.

Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, la fréquence de ces conceptions diminue lorsque s'élève le niveau d'instruction de la femme, par contre les différences dans l'âge du mariage n'interviennent pas.

Les variations régionales sont importantes ; la fréquence des conceptions pré-nuptiales est maximale dans le Nord, l'Alsace, la Touraine et les départements contigus, les taux minima en Bretagne, Languedoc et Midi ; ici, les traditions et coutumes jouent un rôle majeur (il y a une constante historique de conceptions pré-nuptiales élevées dans le Nord et faibles dans le Midi).

Les données extraites de cette enquête de 1962 traduisent surtout, avons-nous signalé, la fécondité de l'entre-deux-guerres. Les chercheurs de l'INSEE, pour apprécier les modifications intervenues après-guerre, ont analysé séparément et comparé le nombre moyen d'enfants qu'avaient eu, après dix ans de mariage, d'une part les couples formés entre 1922 et 1944 et d'autre part ceux constitués de 1945 à 1951 (4). Les résultats par groupes et catégories socio-professionnels figurent au tableau III.

Tableau III

Groupes et catégories socio-professionnels	Nombre moyen d'enfants nés dans les dix premières années de mariage		
	Mariages célébrés		Augmentation relative %
	entre 1920-1944	entre 1945-1951	
Ensemble des catégories	1,91	2,25	18
Paysans	2,31	2,53	10
Patrons de l'industrie et du commerce	1,66	1,86	12
Professions libérales ...	1,87	2,27	21
Cadres supérieurs	1,77	2,18	23
Cadres moyens	1,55	1,92	24
Employés	1,64	2,02	23
Ouvriers	1,95	2,38	22
— dont contremaîtres	(1,65)	(1,95)	(19)
— dont ouvriers qualifiés	(1,77)	(2,21)	(25)
— dont ouvriers spécialisés	(2,01)	(2,49)	(24)
— dont manœuvres ...	(2,27)	(2,76)	(21)
Personnel de service	1,52	1,99	31
Autres catégories	1,76	2,09	19

La fécondité paysanne, la plus élevée entre les deux guerres, a le moins augmenté après-guerre : celle des cadres moyens et du personnel de service

(4) Dans les deux cas n'ont été retenues que les femmes mariées avant trente ans et les premiers mariages non dissous dans les dix premières années.

qui était la plus faible s'est le plus accrue avec celle des ouvriers qualifiés ; ainsi l'écart entre les catégories situées aux extrêmes qui allait de 1 à 1,6 dans l'entre-deux-guerres ne s'étend plus que de 1 à 1,47.

L'accroissement de fécondité est plus élevé parmi les salariés que parmi les non-salariés (à l'exception des professions libérales parmi lesquelles elle est plus forte), aussi a-t-on évoqué le régime d'allocations familiales plus favorable aux salariés. Dans la mesure où l'on privilégie l'interprétation économique pour expliquer les écarts dans la fécondité, on peut mentionner, en dehors de ce facteur allocations familiales, l'amélioration relative de la condition matérielle des professions libérales sur l'avant-guerre, et, par contre, le recul relatif de celle des petits exploitants agricoles, commerçants et artisans.

Il n'est pas possible de connaître, actuellement, l'évolution de la fécondité au-delà de 1962 par catégories socio-professionnelles. Les indications dont on dispose à l'INED (5) sur l'allure de la fécondité pour l'ensemble de la population apportent une indication intéressante : la répartition des familles selon le nombre d'enfants continue de se modifier dans le sens d'une réduction du pourcentage des familles sans enfants qui s'abaisse à moins de 10 % (6) au lieu de 16,5 % entre les deux guerres.

Parmi les causes de la fécondité différentielle, il en est d'économiques, de psychologiques et d'autres traditionnelles. A mesure que dans chacune des catégories socio-professionnelles la famille se rapproche d'un modèle de un à trois enfants, il est de plus en plus difficile d'apprécier dans ces causes la part revenant aux conditions économiques et celle relevant de motivations intellectuelles ou spirituelles.

P. LONGONE

(5) Travaux de Mme Chantal Blayo.

(6) Compte tenu des ruptures d'unions.

DÉMOGRAPHIE

Nuptialité différentielle

La nuptialité peut être mesurée par sa précocité et par son intensité ; le pourcentage de célibataires à 24 ans ou à 22 ans, dans diverses populations, donne une idée de la précocité du mariage ; celui des célibataires de 40 à 49 ans donne l'image de son intensité (plus le chiffre est faible, plus les gens se marient). Ces caractéristiques varient selon les régions, les professions, les milieux sociaux ; M. L. Rousset (1) les a étudiées en utilisant

(1) Population No 6 - 1971 - « La nuptialité en France ».

les sondages au 1/20e du recensement de 1968, publiés par l'INSEE (2), par régions, sexes et catégories socio-professionnelles. Les hommes se marient tôt (précocité) et beaucoup (intensité) dans le Nord et la Haute-Normandie, alors que dans le Sud-Ouest, en Provence-Côte d'Azur et dans le Centre-Est, ils se marient moins et plus tard. En Lorraine, en Alsace, dans la région parisienne, ils se marient plus tard mais finalement beaucoup.

Pour les femmes, il en va différemment. Elles se marient tôt et beaucoup en Champagne, dans le

(2) INSEE : 29, quai Branly, 75-Paris-7e.

Nord, en Poitou et Charentes ; elles se marient moins et plus tard en Franche-Comté et dans le Centre-Est ; elles se marient également plus tard, mais finalement beaucoup, en Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elles se marient plus tôt mais avec un plus fort pourcentage de célibataires, sinon définitives du moins à 40-49 ans, en région parisienne et en Bretagne.

La nuptialité par catégorie socio-professionnelle est plus diversifiée encore. Pour les hommes, une différence marquée existe entre professions agricoles et non agricoles. La nuptialité des exploitants et des ouvriers agricoles est tardive et faible ; l'in-

tensité de l'exode agricole féminin, supérieur à celui des hommes, peut expliquer que, chez les exploitants, 18 % des hommes de 40-49 ans sont célibataires, alors que 6 % seulement des femmes de ces âges le sont.

Dans les professions non agricoles, la nuptialité masculine est plus précoce chez les ouvriers qualifiés et les cadres moyens, elle intervient à un âge un peu plus élevé chez les employés, les artisans et commerçants, les manœuvres et ouvriers spécialisés, elle est plus tardive, chez les cadres supérieurs, mais sans l'être autant que chez les agriculteurs.

Quant à l'intensité, elle est du même ordre pour les hommes, dans toutes les professions non agricoles, puisque la proportion de célibataires à 40-49 ans oscille entre 4 et 8 %, sauf chez les ouvriers spécialisés et les manœuvres où elle atteint 13 %.

Mariage et profession chez les femmes

Pour le sexe féminin, il n'y a pas de différence entre l'agriculture et les autres secteurs socio-professionnels. Ce sont les non-actives et les membres des professions artisanales et commerçantes qui se marient le plus tôt (37 et 36 % de célibataires à 22 ans), les cadres supérieurs qui convolent le plus tard (78 %) ; entre ces deux extrêmes, les cadres moyens (66 %), les agricultrices (61 %), les employées, ouvrières qualifiées et agricoles (57 et 56 %), les ouvrières spécialisées et manœuvres (50 %).

Quant aux pourcentages de célibataires dans la tranche d'âge 40-49 ans (intensité), l'éventail est plus ouvert que pour les hommes. Les cadres supérieurs et ouvrières agricoles se marient le moins (27 et 26 %), puis les cadres moyens (23 %), les employées et ouvrières qualifiées (17 et 16 %), les ouvrières spécialisées et manœuvres (11 %). Le taux le plus élevé de mariage est atteint parmi les artisanes et commerçantes (8 % de célibataires à 49 ans), les exploitantes agricoles (6 %) et les non-actives (4 %).

Le rapprochement des taux masculin et féminin de célibat à 49 ans montre des écarts consi-

dérables dans l'intensité du mariage parmi les cadres supérieurs, les cadres moyens et les agriculteurs, mais alors que chez ceux-ci le célibat à 49 ans paraît le sort de plus d'hommes que de femmes (18 et 6 %), c'est l'inverse dans les deux autres catégories socio-professionnelles (4 et 5 % en regard de 27 et 23 %).

Mais la variable professionnelle n'explique pas tout. Ces différences apparentes d'intensité de la nuptialité féminine selon les professions sont biaisées par des facteurs autres que professionnels. Si les femmes cadres supérieurs ont un taux de célibat considérable à 49 ans, c'est aussi parce qu'une partie d'entre elles, mariées, se sont retirées de l'activité, du fait du mariage, et ont laissé le champ libre aux célibataires. Si 95 % des femmes étaient encore actives comme le sont les hommes, dans cette tranche d'âge de 45 à 49 ans, les différences de taux d'activité selon l'état civil et la profession seraient bien plus significatives.

Précocité et intensité ne vont pas de pair ; ainsi pour les hommes cadres supérieurs, une forte intensité s'accompagne de mariages relativement tardifs ; pour les exploitants agricoles, c'est l'inverse ; pour les ouvrières agricoles, un âge au premier mariage assez jeune s'accompagne d'un taux élevé de célibataires âgées.

Contrairement à une opinion reçue, la nuptialité des étudiants et étudiantes est tardive.

Ces distorsions ont diverses causes qui peuvent s'additionner ou se contrarier :

— (a) La disproportion des mariables à l'intérieur de ce que L. Henry appelle le « cercle endogame », c'est-à-dire le groupe de célibataires (hommes et femmes) ayant une plus forte probabilité de se rencontrer.

— (b) Les facteurs économiques : la possibilité plus ou moins favorable de constituer et de faire vivre un ménage ou les avantages à le constituer ; la faible et tardive nuptialité des ouvriers agricoles, la précoce et forte nuptialité des commerçants, la tardive nuptialité estudiantine obéissent sans doute à ce critère.

— (c) Le degré de désirabilité sociale du mariage qui varie dans le temps et selon les milieux ; si les femmes cadres supérieures,

sous réserve du biais statistique indiqué ci-dessus, se marient plus tard et moins que les employées, bien qu'elles aient une condition économique supérieure, cela peut résulter de ce facteur ; lorsque la femme assure son autonomie économique, le goût de l'indépendance, désormais compatible pour elle avec une vie sexuelle normale, peut retarder le mariage ou même le faire éviter.

M. L. Roussel tente de dégager une tendance pour prévoir l'avenir. L'avance moyenne de deux années de l'âge au mariage depuis l'entre-deux-guerres s'explique en partie par la diminution considérable de la proportion de paysans (qui se mariaient un peu plus tard) dans la population active ; ce mouvement se ralentira, puis cessera lorsque la population paysanne sera réduite à 8 à 10 %.

En revanche, la proportion d'étudiants, de femmes actives, en particulier dans les secteurs qualifiés, va croître. Or, ces populations ont une nuptialité plus tardive. Les mœurs, les techniques de contraception peuvent influencer la désirabilité du mariage. La conjugaison de facteurs ethniques et économiques pourrait donc retarder l'âge au mariage dans les temps à venir.

P. L.

SOMMAIRE DE POPULATION No 2 - avril 1972

G CALOT et L. HENRY Nuptialité et fécondité des mariages d'après l'enquête de 1962.

J. BOURGEOIS et PICHAT Le vieillissement des populations.

A. BOIGEOL et J. COMMAILLE La séparation de fait : recensement de 1968.

H. LE BRAS La mortalité actuelle en Europe.

H. BASTIDE et M. ROSET-CAZENAVE Formation et devenir professionnel en agglomération parisienne.